

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Observatoire Nationale des Maladies Nouvelles et Emergentes

Avis d'Appel d'Offres National

N° 01/2019

L'observatoire Nationale des Maladies Nouvelles et Emergentes (ONMNE) se propose de lancer un appel d'offres national pour la fourniture, l'installation et la mise en fonctionnement des équipements médicaux et de laboratoire répartis en trois (3) lots comme suit :

Lot 1 : « congélateurs -80°C et congélateur -40°C »

Lot 2 : « dispositif médical pour la mesure de l'élasticité du foie et la quantification de la stéatose » :

Lot 3 : Petit équipement de laboratoire

Le détail, la consistance et les spécifications techniques des équipements à acquérir ont été arrêtés dans les fiches techniques et les bordereaux des prix joints au dossier d'Appel d'Offres.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres pendant l'horaire administratif auprès de l'Observatoire Nationale des Maladies Nouvelles et Emergentes (ONMNE), 5-7 rue Elkhartoum complexe diplomat 13^{ème} étage Tunis, Le Belvédère 1002 Tunis

Les offres techniques et financières doivent être consignées dans deux plis séparés et scellés et envoyés sous enveloppe extérieure scellée et cachetée par voie postale et recommandé ou par rapide poste ou remise directement au bureau d'ordre central contre récépissé à l'adresse suivante :

L'Observatoire Nationale des Maladies Nouvelles et Emergentes (ONMNE), 5-7 rue Elkhartoum
complexe diplomat 13^{ème} étage, Le Belvédère 1002 Tunis

L'enveloppe extérieure doit obligatoirement porter la mention :

«A ne pas ouvrir- Appel d'Offres National N° 01/2019 relatif à l'acquisition des équipements médicaux et de laboratoire» et ce conformément à la disposition de l'article 11 des Conditions d'Appel d'Offres (CAO)

Les conditions de participation à cet appel d'offres ainsi que l'évaluation des offres sont fixées respectivement par les dispositions des articles 2 et 13 des Conditions d'Appel d'Offres (CAO).

Le dernier délai de réception des plis est fixé au plus tard au 18/03/2019 à 10 h. Le cachet du bureau d'ordre de l'ONMNE fait foi.

Toute offre parvenue après les délais sera automatiquement rejetée.



